

Communiqué de presse du 31 mars 2015

Le Groupe Mutuel – Un partenaire compétent des entreprises Soutien par des séminaires et la formation continue grâce au savoir-faire pratique

Le Groupe Mutuel propose à ses entreprises clientes assurées, plus que de simples couvertures d'assurance pour la perte de gain maladie, l'assurance-accidents, la prévoyance professionnelle ou des solutions d'assurance-maladie pour ses collaborateurs. En effet, grâce aux compétences et au réseau du Groupe Mutuel, les entreprises clientes peuvent profiter de séminaires et de la formation continue intra muros dans les domaines de la gestion des absences et de la santé (CorporateCare), du droit du travail ou du droit des assurances. Un exemple concret de cet engagement en faveur des entreprises en était le séminaire du 30 mars dernier à Fribourg sur les conséquences et pièges des absences et incapacités de travail pour l'employeur. La manifestation était organisée en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie Fribourg.

En tant qu'expert couvrant tout le domaine des assurances de personnes pour les entreprises, le Groupe Mutuel s'engage à proposer à ses entreprises clientes des plus-values dépassant les seules solutions d'assurance sur mesure. Ainsi, il organise régulièrement avec d'autres partenaires tels qu'associations économiques et chambres de commerce, des séminaires et workshops proches du lieu d'activité de ses clients entreprise. L'éventail des thèmes s'étend de la gestion des absences et de la santé (CorporateCare), du droit du travail, des assurances à la gestion des risques liés au stress et au burnout. En plus, si une entreprise cliente le souhaite, le Groupe Mutuel organise des formations intra muros autour de l'introduction ou de l'optimisation d'une gestion intégrale des absences et de la santé en entreprise; ceci avec ses propres spécialistes et les experts de son réseau à travers toute la Suisse.

Séminaire à Fribourg sur le droit du travail et des assurances en lien avec les incapacités

Le 30 mars 2015 s'est donc tenu à Fribourg, en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie Fribourg, un séminaire sur les absences et incapacités de travail et leurs conséquences. Les contrats de travail et les contrats d'assurances ainsi que certaines situations d'incapacités de travail comportent des risques juridiques pour l'employeur. Quelles sont les particularités de l'assurance indemnité journalière et du certificat médical d'incapacité? Comment l'employeur peut-il organiser la reprise du travail, ensemble avec le médecin traitant, l'assureur et le collaborateur? Trois intervenants – une juriste, un spécialiste d'assurance et de la santé ainsi qu'un médecin expérimenté – ont donné leurs réponses à plus de 80 participants présents à Fribourg, à cette occasion. Preuve de l'intérêt rencontré par cette manifestation, depuis deux semaines, déjà, le séminaire affichait complet.

Toutes les manifestations sur le site

Les futurs séminaires et workshops s'affichent sous le lien www.corporatecare.ch/fr/events. Par exemple un workshop sur le thème du stress et du burnout à Baden ainsi qu'un forum de l'hôtellerie sur le développement durable et l'innovation de la profession à Genève. On y trouve tous les détails ainsi que la possibilité de s'y inscrire. Le calendrier des manifestations est régulièrement mis à jour.

Contact pour les médias

Christian Feldhausen, Chef de presse du Groupe Mutuel, tél. 058 758 48 72, mobile 079 505 90 73, cfeldhausen@groupemutuel.ch
